

Hôtel de Matignon, 3 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre entre le Premier ministre, M. François BAYROU et son homologue ukrainien, S. Exc. M. Denys CHMYHAL (3 juin 2025)

Le Premier ministre s'est entretenu aujourd'hui avec son homologue ukrainien Denys CHMYHAL, dans le cadre de sa visite bilatérale à Paris les 2 et 3 juin. Cette rencontre a été l'occasion pour le Premier ministre de rappeler l'engagement indéfectible de la France aux côtés de l'Ukraine face à la guerre d'agression russe. Les deux chefs de gouvernement ont salué la solidité des relations franco-ukrainiennes, fondées sur la volonté commune de bâtir un avenir de paix, de stabilité et de prospérité en Europe.

A l'occasion de cette rencontre, plusieurs engagements concrets ont été pris. Ils visent à continuer à aider l'Ukraine pour faire face à la menace contre son territoire, réparer les infrastructures essentielles détruites, et préparer l'avenir européen de l'Ukraine, tout en approfondissant les liens entre nos deux pays.

La France s'engage pour accompagner la montée en puissance des capacités industrielles de défense en France et en Ukraine

Cet engagement sera concrétisé prochainement par l'établissement d'un cadre juridique et financier pour mobiliser davantage les entreprises de défense françaises, s'appuyant sur la disponibilité d'une enveloppe de garanties de financement jusqu'à 1,5 milliard d'euros pour l'Ukraine.

Cette mobilisation visera à ouvrir la voie à des partenariats de long terme permettant le renforcement des capacités de production et d'innovation technologique des industries de défense française et ukrainienne, en Ukraine comme en France.

La France accentue ses efforts pour contribuer à réparer les infrastructures essentielles détruites en Ukraine

La France souhaite poursuivre la dynamique très positive établie par le premier fonds bilatéral de 200 millions d'euros, dont 19 projets portés par des entreprises françaises et mobilisant plus de 50 sites de production en France sont en cours de déploiement en Ukraine dans les secteurs prioritaires de la santé, des transports, du déminage, de l'énergie et de l'eau.

L'objectif est désormais de reconduire, à partir de 2026, un fonds de soutien aux infrastructures critiques et secteurs prioritaires de l'économie ukrainienne d'un montant cible de 200 millions d'euros. Grâce à ce deuxième fonds, nous continuerons à soutenir la reconstruction du pays et à préparer son intégration progressive avec le marché européen, en nous appuyant sur un dispositif associant, de manière élargie, contributions publiques et cofinancements des entreprises ainsi que d'autres bailleurs.

La France est également aux côtés de l'Ukraine pour préparer son avenir européen en assurant le financement et le développement des secteurs stratégiques de son économie

Face aux besoins de l'économie ukrainienne, mais également aux opportunités qu'elle offre, la France appelle de ses vœux la création d'un fonds européen de capital-risque au service de la reconstruction. Afin d'engager ses partenaires européens et ukrainiens dans cette voie, la France a accueilli une réunion à Paris le 21 mai en vue de consolider l'architecture du futur fonds de reconstruction, dont le lancement au niveau européen est prévu cette année.

Le développement de projets conjoints et la mise à disposition d'expertise technique sont des vecteurs essentiels de la valorisation des secteurs stratégiques de l'Ukraine et de la reprise de l'acquis communautaire.

Aussi, la France souhaite accompagner l'Ukraine, notamment dans le domaine des minerais, des métaux critiques et des ressources naturelles. Cet accompagnement contribuera à l'insertion des entreprises ukrainiennes dans les chaînes de valeur européennes, offrant des perspectives de développement et renforçant l'autonomie stratégique européenne. L'accès aux matières premières étant vital pour les économies de l'Union européenne et de l'Ukraine dans les domaines civil et militaire, la France renforcera à cette fin la coopération institutionnelle dans ce secteur.

Un programme de coopération a également été signé aujourd'hui entre le Secrétariat général des affaires européennes, service du Premier ministre, et le Secrétariat du cabinet des ministres de l'Ukraine pour accroître notre soutien au processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, via l'échange d'informations et le partage d'expertise. Ce programme complètera les actions de l'Agence française de développement et la mise à disposition d'experts techniques auprès des ministères ukrainiens.

La France s'engage dans un partenariat privilégié bilatéral en accélérant le développement de ses liens culturels, linguistiques et de mobilité avec l'Ukraine et les Ukrainiens

La France aura l'honneur d'accueillir un temps fort culturel franco-ukrainien à partir du mois de décembre 2025. Alors que le combat de l'Ukraine contre l'agression russe vise aussi la défense de son identité, ce « Voyage en Ukraine », impliquant de nombreuses collectivités locales, permettra de mettre en valeur la culture ukrainienne et de faire connaître sa richesse et sa profondeur au public français dans le cadre des efforts déployés par la France pour soutenir la résilience et la reconstruction du pays.

Les Parties française et ukrainienne ont également signé un arrangement administratif relatif à la promotion de l'enseignement de la langue française en Ukraine et destiné à faciliter la mobilité académique ainsi que la promotion mutuelle des langues et des cultures entre la France et l'Ukraine.

Enfin, une déclaration d'intention relative à la simplification des procédures d'échange de permis de conduire a été signée entre les Parties française et ukrainienne. Cette déclaration a pour objectif de faciliter la vie quotidienne de la communauté ukrainienne établie en France.